



## Communiqué de Presse

Date : 22 novembre 2019

Le CIBC Bourgogne Sud et ses partenaires piloteront le Conseil en Evolution Professionnelle des actifs occupés du secteur privé en Région Bourgogne Franche Comté pour les 4 prochaines années.

**L'organisme public France compétences a confié au CIBC Bourgogne Sud et ses partenaires une mission de service public : le conseil en évolution professionnelle des actifs quel que soit leur statut (salariés, indépendants...)**

*« Equipe projet, partenaires associés, acteurs des transitions professionnelles de nos territoires, nous sommes engagés ensemble pour répondre aux enjeux et exigences de service de ce nouveau Conseil en Evolution Professionnelle. Je suis convaincue de nos expériences, nos expertises et nos ambitions pour délivrer un conseil personnalisé et de qualité à tout actif occupé du secteur privé. Nathalie DECHELETTE, Directrice du CIBC Bourgogne Sud, me témoigne de sa confiance à la direction du projet : j'en suis très honorée ».* Fatène SALHI, Directrice de Projet CEP BFC, au CIBC Bourgogne Sud.

Ainsi, dès le 2 janvier 2020, le CIBC Bourgogne Sud et ses 15 partenaires<sup>1</sup> accompagneront les actifs occupés de Bourgogne Franche Comté qui souhaitent faire le point sur leur situation et leur avenir professionnel.

---

<sup>1</sup> CIBC FORMATION CONSEIL, CIBC 58, CIBC HAUTE SAONE, CIBC 90, CIBC EMC JURA, Fédération Nationale des CIBC, RETRAVAILLER EGP, AGIRE CUCM, Maison de l'Emploi et de la formation de l'auxerrois (MDE), Mission d'Information Professionnelle (MIP), Centre d'Information Local sur l'Emploi et les Formations (CILEF), ENVERGURE, IPERIA, UNIFAF, UNIFORMATION.

## **Le conseil en évolution professionnelle, dispositif phare de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.**

Concrètement, l'objectif de ce service individualisé est d'aider l'élaboration, la formalisation et la mise en œuvre d'une stratégie d'évolution professionnelle.

L'enjeu est de donner à chacun(e) les moyens d'accéder aux opportunités du territoire tout en prenant en compte ses priorités. Le conseil en évolution professionnelle participe au développement des compétences des salariés et à l'accès à de nouvelles qualifications. En articulation avec le Compte Personnel de Formation, il contribue à la liberté de choisir son avenir professionnel.

## **Le conseil en évolution professionnelle sur le territoire Bourgogne Franche Comté**

En Bourgogne Franche Comté, 680 000 actifs occupés du secteur privé sont concernés<sup>2</sup>.

Ce service de proximité sera déployé dans les 8 départements et couvrira les 10 territoires d'emploi de la région<sup>3</sup> (36 sites ouverts au 2 janvier 2020 – permanents ou à ouverture ponctuelle).

Au total, plus de 15 000 sollicitations du service sont attendues dès 2020 - un chiffre amené à croître dès la deuxième année suite à la campagne d'information mise en place en région et au niveau national.

L'ambition du groupement conduit par le CIBC Bourgogne Sud et mandaté par France compétences est d'assurer un conseil en évolution professionnelle personnalisé et extrêmement qualitatif, levier essentiel au service de la sécurisation des parcours des actifs.

### **Le prochain évènement :**

Le CIBC Bourgogne Sud conviera l'ensemble des partenaires de la région Bourgogne Franche Comté le 20 décembre prochain.

Contact presse  
Fatène SALHI  
[presse@cibc-bourgogne.fr](mailto:presse@cibc-bourgogne.fr)

---

<sup>2</sup> Source URSSAF\_ StatUR\_bilan n°15 Août 2019

<sup>3</sup> Selon la cartographie des territoires du SPRO BFC (Service Public Régional de l'Orientation).